

▶ De nombreuses associations de professeurs bénévoles existent en France et, pour plus de lisibilité, elles sont fédérées dans la Fédération pour l'Enseignement des Malades à Domicile et à l'Hôpital (FEMDH). Ces associations existent soit en complémentarité d'un centre scolaire, soit comme unique moyen de prendre des cours. Dans le cas où seule une association est présente, les missions des enseignants bénévoles peuvent se rapprocher fortement de celles des professeurs du centre scolaire.

Dans l'hôpital, il a un centre scolaire, pourquoi y-a-t-il, en plus, une association ?

- ➔ Dans le centre scolaire, il y a un ou plusieurs enseignants spécialisés qui ont pour mission de coordonner la scolarité des patients et de donner des cours dans certaines disciplines.
- ➔ Mais, aucun enseignant n'a les compétences pour enseigner toutes les matières et ce jusqu'à la Terminale.
- ➔ Très peu de professeurs de lycée sont rémunérés pour intervenir à l'hôpital, c'est pourquoi des associations de bénévoles viennent compléter le dispositif.

Qui enseigne ?

- ➔ Le plus souvent, les enseignants qui interviennent sont des professeurs de l'éducation nationale à la retraite, mais il arrive aussi que des enseignants en poste consacrent une partie de leur temps libre en cours bénévoles.
- ➔ Dans certaines associations, des professionnels non enseignants interviennent. Vous pouvez vous assurer du statut de la personne qui intervient directement auprès du coordonnateur de l'association.

Où donnent-ils cours ?

- ➔ Ces enseignants bénévoles interviennent à l'hôpital, le plus souvent un jour par semaine (un jour pour le français, un jour pour les mathématiques...). Ils donnent des cours individuels, au chevet.
- ➔ Selon la région ou vous habitez, des associations de professeurs intervenant à domicile peuvent exister. Ils interviennent soit en cas d'absence de SAPAD, ou en complémentarité de celui-ci, si votre enfant souhaite prendre beaucoup de cours.

L'ensemble des coordonnées et des modes précis de fonctionnement, département par département, sont **disponibles sur l'annuaire**.

Un conseil pratique

Pour les enseignants bénévoles, et ce surtout à l'hôpital, le temps de préparation du cours, peut-être contraint à être très limité. Pour donner plus de cohérence aux cours et surtout dans les niveaux les plus élevés (lycée), il peut être pertinent d'apporter le cahier ou le classeur de votre enfant, son manuel habituel, ainsi que les coordonnées de son enseignant habituel pour qu'il se mette en contact avec l'enseignant bénévole.